

OBJECTIFS

- **Être** capable de réaliser une analyse complète de fonds
- **Maîtriser** les notions de rentabilité et d'activité
- **Comprendre** les flux de trésorerie et l'impact sur la solvabilité
- **Réaliser** une évaluation du fonds et des titres

NIVEAU & PUBLIC

NIVEAU 1

Directeurs d'agence, assistants et négociateurs (intermédiaires en transmission d'entreprises et de commerces)

Prérequis : maîtriser les bases de la comptabilité

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Philippe MAITRE

Agent immobilier

*Spécialiste de la transmission des fonds de commerce
et de l'entreprise*

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 300 € HT

PROGRAMME

I - LE FONDS DE COMMERCE

- Définition juridique
- Les éléments cédés

V - ÉVALUATION DES TITRES

- Les méthodes
- Les spécificités